

N/REF : 20/08/2026 15H59 C:000053 I:02543
V/REF : AC/C53199
V/Email reçu le Jeudi 20/08/2026 a 15H59

AIGUILLON CONSTRUCTION
Service Comptabilité
60 AVENUE DU CANADA
CS 50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. EPUR
IMMEUBLE : EPURE - EPUR
RUE DU BOEL
.
35770 VERN SUR SEICHE

Rennes, le 28 Aout 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 17 RUE DU BOEL - 17 RUE DU BOEL - MME JOSSELIN 06 50 67 10 71
LOGEMENT N° 121060, PORTE N°B15, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : HALL D'ENTRÉE
: FUITE IMPORTANTE DANS LE HALL D'ENTRÉE

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 21/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE EN PRÉSENCE DE MR TALLEUX (IMMEUBLE SOUS DÉCENNALE)
FERMETURE DES COMPTEURS : PAS DE FUITE CONSTATÉE
MR TALLEUX VA CONTACTER LE SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ POUR POURSUIVRE LA
RECHERCHE DE FUITE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 21/08/26 A 16H17 RTALLEUX@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	102,92	102,92
TOTAL H.T.					102,92
T.V.A. a 20,00%					20,58
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>123,50</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.